



## Politique de remboursement d'une partie des frais pour la pratique d'activités pour les jeunes de Saint-Sylvestre

La Corporation D.É.F.I. Saint-Sylvestre veut promouvoir l'implication des jeunes dans des activités sportives (hockey, soccer, cheerleading, volley-ball...) ou culturelles (cours de chant, de guitare, de dessin...). Nous savons que les frais pour participer à ces activités peuvent être élevés. En ce sens, nous sommes fiers de vous présenter notre politique de remboursement pour certaines activités pour les jeunes de Saint-Sylvestre.

Pour l'année 2024, la Corporation offre un montant total de 5000\$ pour ce programme. Ce montant provient des bénéfices réalisés dans nos différentes activités (tournoi de balle-donnée des rues et glissades familiales). Nous tenons donc à vous remercier pour votre participation à nos activités qui servent à dynamiser notre belle municipalité.

Encore cette année, le pourcentage du remboursement sera déterminé selon le montant total des factures reçues pour tous les enfants. Selon le montant réellement payé sur la/les facture(s) transmise(s), la Corporation D.É.F.I. pourra accorder jusqu'à un maximum de 250\$ par enfant pour l'année 2024. De plus, l'organisme peut refuser toute demande non conforme et mettre fin à ce programme à tout moment.

### Conditions d'admissibilité:

- L'enfant doit avoir **moins de 18 ans** et demeurer de façon **permanente** à St-Sylvestre.
- Le parent doit dûment **remplir le formulaire** et **fournir la/les facture(s)** à l'appui pour avoir droit au remboursement. Chaque facture doit avoir été émise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. Un formulaire différent doit être rempli pour chaque enfant d'une même famille.
- Les demandes doivent être reçues **d'ici le 25 avril 2025** par la poste à l'adresse suivante:

Corporation D.É.F.I. Saint-Sylvestre 423B, rue Principale Saint-Sylvestre, Québec G0S 3C0
--

Le remboursement se fera par chèque au courant du mois de juin 2025.

NOTE: Les programmes de sports-études sont exclus de cette politique de remboursement ainsi que tout achat de matériel ou d'équipement.



## Politique de remboursement d'une partie des frais pour la pratique d'activités pour les jeunes de Saint-Sylvestre

### Formulaire à remplir

Nom et prénom de l'enfant: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ Âge: \_\_\_\_\_

Parents ou tuteur légal: \_\_\_\_\_

Adresse postale de résidence:

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

<b>Factures</b>	<b>Activité pratiquée</b>	<b>Montant</b>
Facture #1		
Facture #2		
Facture #3		
Facture #4		
<b>Montant total payé:</b>		

**Ne pas oublier de joindre toutes vos factures afin d'avoir droit au remboursement.**

Signature du parent / tuteur légal: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

À l'usage de la Corporation D.É.F.I.

Montant accordé: \_\_\_\_\_

# de chèque: \_\_\_\_\_

